

BOLBEC

c'est ma ville



P. 8 le Temple, patrimoine de la Ville



P. 14 M^{me} Champarnaud, 107 ans



P. 19 Mohamed Bachir : la passion du foot



MONUMENT AUX MORTS : cure de jeunesse



Sommaire

2 et 3

- Agenda
- Édito
- Coup de projecteur :
- Entrée du dossier

4, 5 et 6

DOSSIER

- Le Monument aux morts

7

ACTUALITES

- Les rythmes scolaires
- Rentrée scolaire

8

DECOUVERTE

- le temple

9

CADRE DE VIE

- Raphaël Grieu
- Nouveau parking rue Thiers

10

ECONOMIE

- Caux Seine développement
- Mille et une choses
- Zone b2 et réunion publique

11, 12 et 13

ON EN PARLE

- Opah ru
- Les animaux blessés
- Campagne de dératization
- Recensement de la population
- Elections départementales
- Encart agenda
- lien social
- Salon de l'apprentissage

14

À L'AFFICHE

- Mme Champarnaud

15, 16 et 17

SI ON SORTAIT

- Spectacles jeunes publics
- Tous des malades
- Danse contemporaine
- Quatuor opéra
- Expo 70 ans
- Jema

18

EXPOSITIONS

- Expo nomade
- expo Lemonnier
- Expo photos club

19

RDV DES SPORTIFS

- Mohamed Bachir

20

EVENEMENT

- Serge lama

Agenda

- **Exposition Jean-Louis Le Moal :**
du 18 janvier au 1er février / vernissage samedi 17 janvier 18h30
Val-aux-Grès – le Château
- **Exposition Samuel Lemonnier**
du 15 mars au 1er avril Vernissage samedi 14 mars 18h30
Val-aux-Grès – le Château
- **Concert asso6sons :**
Vendredi 16 janvier 21h
Val-aux-Grès – Centre Culturel
- **Joséphine (Théâtre)**
mercredi 18 mars 15h
Val-aux-Grès – Centre Culturel
- **Recensement de la population :**
Du 16 janvier au 15 février
- **Inscriptions dans les écoles maternelles**
Du au 27 mars Services affaires scolaires
rue de Montauban
- **Tous des malades :**
Samedi 24 janvier 20h30
Val-aux-Grès – Centre Culturel
- **Élections départementales**
22 et 29 mars 2015 :
- **Réunion d'information sur les dispositifs d'investissement locatif**
Samedi 24 janvier : 10h30
salle des mariages – Hôtel de Ville
- **Salon de l'apprentissage :**
27 et 28 mars : Rouen Chambre de commerce
quai de la Bourse
- **Vassilissa (danse)**
mercredi 4 février 15h
Val-aux-Grès – Centre Culturel
- **Quatuors viennois**
samedi 28 mars 20h30
Val-aux-Grès – Centre Culturel
- **Exposition Nomade**
du 8 février au 1er mars Vernissage samedi 7 février 18h30
Val-aux-Grès – le Château
- **À la découverte des métiers d'art**
27,28 et 29 mars
rue Auguste Desgenétais
- **Raphaëlle Delaunay (danse contemporaine)**
Vendredi 13 février – 20h30
Val-aux-Grès – Centre Culturel
- **Sashsenhausen, un camp de concentration modèle exposition**
du 7 au 14 avril
Val-aux-Grès – Centre Culturel
- **Panique au Bois de Béton**
(musique) mercredi 25 février 15h
Val-aux-Grès – Centre Culturel
- **47° salon d'art photographique**
du 19 avril au 3 mai Vernissage samedi 18 avril 18h30
Val-aux-Grès – le Château



Directeur de la publication : Raymond Viard **Rédacteur en chef :** David Ruis
Rédaction : David Ruis, Céline Lecordier, Barbara Aubé
Création graphique et mise en pages :  scoop communication
Idée graphique : Ad&quat
Crédits photos : Jérôme Stalin, Ville de Bolbec, DR, Photo club de Bolbec.
Impression : ETC **Tirage :** 6 000 exemplaires • www.ville-bolbec.fr

Mesdames et messieurs,



En ce début d'année, permettez-moi de vous adresser en mon nom, mais aussi, au nom de toute l'équipe municipale, nos vœux de bonheur, de santé pour cette année 2015. Ce premier magazine de l'année consacre son dossier à un monument important dans la vie des villes et villages français depuis près de 100 ans, puisqu'il s'agit de notre monument

aux morts. Celui-ci accuse le poids des ans et nécessite une importante restauration. De plus, au-delà des travaux, c'est la question de la place du monument qui est posée. En effet, il est de notre devoir de préserver le souvenir des guerres et des morts au combat pour rappeler l'importance de la paix aux générations d'aujourd'hui et de demain. Telle est, aussi, la vocation d'un monument aux morts : c'est ce qu'on appelle le « devoir de mémoire ». Aussi, la question du lieu, si un changement devait intervenir, doit être pensée dans cette perspective : redonner

de la visibilité au monument et le rendre accessible. J'attends, au-delà des querelles partisans, que chacun s'exprime, donne son avis toutes générations confondues. Dès le mois de mars, la nouvelle équipe municipale votera son premier budget. Il sera marqué par les baisses significatives des dotations de l'Etat. Pour autant, malgré une situation financière tendue et des marges de manœuvre limitées, nous travaillerons à préserver et à améliorer la qualité de notre cadre de vie afin que chacun puisse se sentir bien dans sa ville. 2015 verra l'élargissement du Réseau d'Education Prioritaire à toutes les écoles de la commune. C'est une bonne nouvelle. Ce rattachement devrait signifier plus de moyens pour les établissements scolaires (humains et financiers), mais aussi, une limitation du nombre d'élèves par classe pour permettre de meilleures conditions d'apprentissage. Nous reviendrons dans un prochain magazine sur cette avancée majeure.

VOTRE MAIRE, DOMINIQUE METOT

Dossier

Coup d'œil dans le rétro



LE DENEIGEMENT, L'AFFAIRE DE TOUS !!!!!

Les récents épisodes neigeux en France, nous rappellent qu'il incombe à chaque habitant de nettoyer et de balayer au droit de son habitation ou de son commerce, que la voie soit publique ou privée. En temps de neige, glace ou verglas, les occupants des logements sont obligatoirement tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige qui recouvre les trottoirs de façon à permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux. En cas d'accident, les propriétaires ou locataires peuvent être tenus responsables. Bien que l'équipe des services municipaux se charge du mieux possible de cette tâche, cela ne dispense pas les riverains du déneigement et de l'entretien régulier de l'ensemble des trottoirs.



Monument en péril !

Le monument aux morts de la place Desgenétais doit subir des travaux.

À défaut, il finira par s'effondrer...

L'occasion pour la Ville de lancer une vaste réflexion : et si ces travaux étaient aussi l'occasion de le rendre plus visible en le déplaçant ? Car, lors de sa construction en 1921, la configuration de la place et les conditions de circulation étaient très différentes d'aujourd'hui...

En mémoire des morts au combat

Il y a cent ans débutait un des conflits les plus meurtriers de l'histoire : la Première Guerre mondiale. En France, plus d'un million de soldats sont tués pendant les quatre années de combats. À l'issue de la guerre, des monuments aux morts font leur apparition dans chaque commune pour honorer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie sur les champs de bataille. 38 000 monuments sont ainsi érigés sur le territoire français. À Bolbec, la décision d'édifier un monument commémoratif en hommage aux Bolbécais morts pour la France est prise dès le 14 mars 1919. Aussitôt, une souscription publique est lancée pour financer une partie du projet tandis que la municipalité participe à hauteur de 5 000 francs (environ 20 000 euros). À la fin de l'année, 36 000 francs ont déjà été récol-

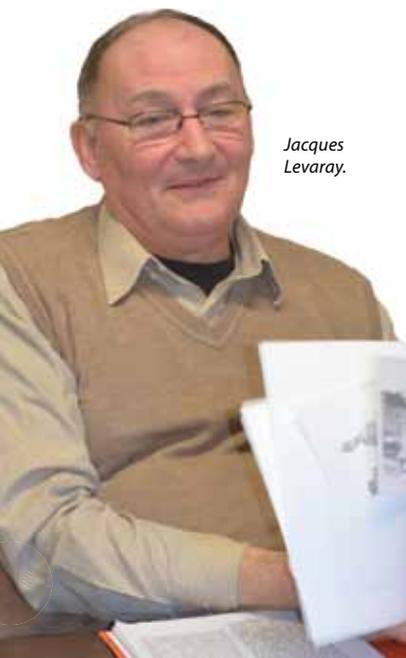
tés. Mais il faudra encore solliciter la générosité des donateurs pour réunir les 99 000 francs nécessaires à la réalisation du monument. En juillet 1920, la somme est atteinte ; il reste cependant à régler le problème du raccord au pavage de la place, non compris dans le devis initial. Une kermesse organisée à la Saint-Laurent permet de compléter la somme et de dévoiler la maquette du futur monument.

Une figure féminine

C'est le projet du sculpteur Louis Rose, du statuaire Alphonse Guilloux et de l'architecte Victorien Lelong qui est retenu. La première pierre est posée le 11 juin 1921 et l'inauguration a lieu trois mois plus tard, le 11 septembre. Sur un socle en pierre d'Euville, une sculpture en bronze représente un poilu fusil à baïonnette à la main et musette à l'épaule : « *Ce soldat a été reproduit avec beaucoup de réalisme* », constate Jacques Levaray, président de l'association Bolbec, au fil de la mémoire. Près de 400 noms de Bolbécais morts



au combat sont gravés dans la pierre. Sur les côtés du piédestal, deux bas-reliefs représentent une femme française au travail d'une part et la sollicitude de la patrie aux pupilles de la nation d'autre part. « *C'est extrêmement rare de représenter une femme*, précise Jacques Levaray. *En général, elles sont oubliées, c'est ce qui en fait un des monuments aux morts les plus féministes de France!* » Un troisième attribut d'un poilu mourant complète l'ensemble. Le monument servira ensuite à rendre également hommage aux soldats morts au cours des autres conflits : lors de la Seconde Guerre mondiale, en Indochine et en Algérie.



Jacques
Levaray.

Où est le casque ?

C'est poussant du pied un casque à pointe allemand que le poilu a été représenté en 1921 par le sculpteur. Mais pendant la Seconde Guerre mondiale, en 1940, les Allemands arrivés à Bolbec retirent le casque du pied du soldat. « Il aurait été remis à la fin de la guerre en 1945, avance Jacques Levaray. Il a été ensuite à nouveau enlevé quand Bolbec s'est jumelé avec la ville allemande de Bad Essen. » Aujourd'hui, personne ne semble connaître ni l'histoire exacte ni l'emplacement de ce casque disparu et oublié.

Fissures et infiltrations

Même si à première vue le monument aux morts de la place Desgenétais ne semble pas particulièrement mal en point, il suffit de s'approcher pour constater que le temps a fait son travail. Fissures, absence de joints... « *Il faudrait absolument restaurer le monument* », confirme Sylvain Morel, le directeur des services techniques de la ville. Car, à moyen terme, c'est toute la structure de l'édifice qui est menacée. En clair : le monument s'effondrera si rien n'est fait...

Le montant des travaux est déjà connu : selon une première étude, 120 000 euros sont nécessaires pour remettre en état le monument bientôt centenaire. « *En fait depuis sa construction, ce monument n'a tout simplement jamais été entretenu et aujourd'hui c'est une restauration complète qu'il*

nous faut envisager. » Ce qui suppose donc un démontage total, la pose d'agrafes pour consolider les fissures, l'application de nouveaux joints d'étanchéité, le remplacement de certaines pierres, le rescelllement, une reprise du soubassement... « *Il faudrait fermer ces infiltrations d'eau qui ont endommagé la pierre pendant des années* », résume le directeur des services techniques. Des travaux qui concerneraient également la sculpture du soldat et le nettoyage total de cette partie en bronze. Quant aux inscriptions, elles auront besoin d'être regravées : « *Il faut reprendre tout le lettrage devenu illisible* », constate Sylvain Morel. À l'issue d'un tel chantier, le monument aux morts non seulement serait sauvé mais retrouverait également son lustre d'antan.

Responsable, la rivière ?

Non loin du monument aux morts coule le Bolbec, la rivière qui traverse la ville, détournée de son lit initial lors du développement industriel de la vallée et la création de moulins au XIX^e siècle. Pourtant, le directeur des services techniques est formel : le cours d'eau n'est en rien responsable des dégâts constatés sur le monument. « Le monument aux morts ne se trouve pas sur la rivière », note Sylvain Morel.

Avant 1921...

Bien avant le monument aux morts, c'est une fontaine rehaussée d'une statue de Diane qui occupait le centre de la place Desgenétais (alors baptisée « place Diane »). Érigée en 1785, cette installation a disparu en 1887 : la fontaine supprimée, seule la statue de Diane a déménagé dans les jardins de la mairie où elle se trouve toujours (sous forme de réplique, l'original ayant retrouvé son emplacement d'origine au château de Marly). La place est ensuite restée telle quelle pendant une trentaine d'années, jusqu'à l'édification du monument aux morts.



« On a du mal à valoriser le monument aux morts »

Et si les travaux nécessaires à la réfection du monument aux morts de la place Desgenétais étaient l'occasion de le déplacer ? Une question qui demande en tout cas réflexion. Une chose est sûre : aujourd'hui le monument ne semble pas mis en valeur comme il le devrait. Malgré ses huit mètres de haut, force est de constater qu'il manque de visibilité. La raison ? Son emplacement, au bord d'une route passagère qui comptabilise 7 500 véhicules par jour... « *Quand il y a des cérémonies, nous sommes obligés de bloquer la circulation car il n'y a pas de place devant le monument pour accueillir du monde* », rappelle Sylvain Morel, directeur des services techniques de la ville. Pourtant, lors de sa création en 1921, le monument aux morts jouissait d'un bel emplacement. La place, en grande partie dédiée aux piétons, était plus large ; la sculpture était même entourée d'une belle grille circulaire fondue au Val Ricard à Bolbec qui offrait un espace de recueillement. Des chaînes, fixées à des obus retournés, faisaient également partie de l'ensemble. Mais tous ces éléments ont disparu lors de la réfection du carrefour et la transformation de la rue de la République en voie piétonne dans les années 1980. Depuis, le monument est coincé entre une route passagère et un petit parking : « *Aujourd'hui, on a du mal à valoriser le monument aux morts parce qu'il se trouve en plein milieu de la circulation* », confirme Sylvain Morel.

« Rester dans le même secteur... »

La question du déplacement vaut d'autant plus le coup d'être posée



Devoir de mémoire

Préserver le souvenir des guerres et des morts au combat pour rappeler l'importance de la paix aux générations d'aujourd'hui et de demain. Telle est aussi la vocation d'un monument aux morts : c'est ce qu'on appelle le « devoir de mémoire ».

que d'importants travaux doivent être, de toute façon, envisagés pour sauvegarder le monument qui menace de s'écrouler. Et qu'à cette occasion sculpture et socle devront être démontés (lire page précédente). Aux services techniques, Sylvain Morel réfléchit à la réfection de l'ensemble de la place : « *L'idéal serait de faire de ce carrefour une grande place conviviale sur un plateau surélevé afin de redonner de l'espace aux piétons. Les voitures passeraient toujours mais rouleraient moins vite.* » Pour les associations d'anciens combattants, le déplacement est envisageable : « *Mais en restant dans le même secteur, comme par*

exemple en face à la place de la fontaine devant le boucher », précisent Gilbert Philippe de la FNACA et Jean Cahard de l'ACPG / CATM. Les deux présidents d'association se disent donc favorables à un déplacement, d'autant que les cérémonies gênent la circulation. « *Mais il faut que le monument reste visible et non loin de l'église.* » Le monument doit-il être ou non déplacé ? C'est en tout cas aujourd'hui la question que se pose la Ville contrainte d'envisager, quoi qu'il arrive, d'importants travaux de restauration...

Temps d'activités périscolaires (TAP)

Des retours positifs

La presse hebdomadaire s'en est fait l'écho, avec plus de 300 enfants inscrits aux TAP sur les mille élèves des onze écoles maternelles et primaires de la ville, il convenait, après ces premiers mois de pratique, de faire un premier bilan et de prévoir quelques ajustements.

Bien que des améliorations soient à l'étude pour la rentrée 2014-2015, il semblerait que les activités donnent satisfaction.

Des activités diversifiées

Plusieurs activités sont proposées : poterie, initiation musicale, activité artistique, danse, expression corporelle, activités sportives mais aussi manuelles. Enfin, des activités autour de la nature, du jardin, du recyclage ou même des ateliers écriture pour les primaires.

Si les ateliers sportifs, pour les jeux collectifs, jeux d'adresse et de motricité pour les plus petits, sont assurés par les éducateurs sportifs de la ville, des partenariats ont été passés avec des associations locales. Il en est ainsi du GABS qui propose des formations cycles sur deux écoles ou encore du Bolbec Escalade Club qui propose des interventions dans les écoles grâce à un mur mobile. La MJC n'est pas en reste et anime, via la ludothèque, des ateliers jeux de société, mais aussi intervient sur les questions de citoyenneté et de solidarité internationale.

Pour Mathilde Lauvernier, la coordinatrice des TAP pour la fédération Léo Lagrange, « les retours sont positifs de la part des enfants et des parents ». Pour elle, c'est un véritable service proposé aux enfants. D'ailleurs,

d'autres activités seront proposées aux enfants dès la rentrée prochaine grâce à de nouveaux partenariats.

Pour en savoir plus : Fédération Léo Lagrange TAP : 02 35 38 73 80



Rentrée scolaire 2015-2016

Inscriptions dans les écoles maternelles du 2 au 27 mars 2015.

Votre enfant est né(e) en 2012 et vous souhaitez l'inscrire à l'école maternelle. Pour cela, vous pouvez vous adresser du 2 au 27 mars 2015 au :

Service affaires scolaires

47, rue Montauban
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
du lundi au vendredi.

Les documents à présenter sont :

- le livret de famille des parents (et jugement de divorce si besoin pour justifier de la domiciliation de l'enfant),
- un justificatif de domicile récent.

Il vous sera délivré un certificat d'inscription. Il vous appartiendra ensuite d'inscrire votre enfant auprès de l'école de votre périmètre avec les documents suivants :

- le certificat d'inscription délivré par le service affaires scolaires,
- le livret de famille des parents (et jugement de divorce),
- le carnet de santé de l'enfant ou un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge,
- un justificatif de domicile récent.

Pour tous renseignements : 02 35 39 68 98

Sauvegarde du patrimoine : la ville devient propriétaire du temple

Longtemps attendue par la communauté protestante de Bolbec, la récente signature de la convention pour la sauvegarde architecturale et patrimoniale de l'édifice et de la Maison paroissiale arrive comme un soulagement pour Gérard Sénécal, le président du Conseil presbytéral. Cette convention servira à rédiger l'acte de bail emphytéotique de 99 ans par le notaire.

Inauguré à Noël 1797, il fut décidé en 1877 de construire une façade pour lui donner un caractère plus monumental. En 1986, l'édifice a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. En 1990, l'Église protestante a cédé la cour et les annexes à la Ville afin de réaliser le parking du temple et la reconstruction de la Maison paroissiale.

Le temple : un peu d'histoire

C'est en 1517 que les idées réformées affichées par Luther pénètrent en France. Dans la région de Bolbec, la première trace du protestantisme date de 1528. Longtemps les religionnaires bolbécais tiennent des réunions secrètes dans des maisons particulières.

En 1791, l'idée de construire une église fait son chemin. Le 31 janvier 1792, le consistoire, grâce à un legs, opte pour la construction d'une maison des prières, rue d'Orteil (rue Pasteur).

Au moment où la Terreur règne sur la France, les travaux du temple sont inachevés, et c'est seulement en 1796 qu'une reprise s'effectue.



Le 6 décembre 1797, le pasteur Allègre accepte de devenir pasteur de Bolbec et c'est ainsi qu'on peut lire sur les délibérations du consistoire que le culte a commencé le jour de Noël 1797.

En 1810, les dégradations du plafond et de la couverture de l'édifice nécessitent de rapides travaux, lesquels sont réglés par la Municipalité.

Après avoir confectionné en 1824 une nouvelle chaire, pour remplacer celle existante depuis l'ouverture du temple, l'édifice connaîtra dès 1850 des changements intérieurs.

En 1862, la corniche intérieure du temple est refaite entièrement.

En 1867 et 1868, de nouveaux travaux sont entrepris. Le 1^{er} juillet 1877, le Conseil examine un projet de construction d'un portique destiné à modifier et à déplacer la façade du temple au bord de la rue d'Orteil en couvrant la cour d'en-

trée et pour donner à l'édifice un caractère monumental en rapport avec la dignité du culte. En 1941, le pasteur Auguste Carpentier offre une cloche qui sera installée sur la partie supérieure du toit du péristyle. D'importantes cérémonies ont été organisées pour célébrer le centenaire du temple en 1897 ainsi que son cent cinquantième anniversaire en 1947. La dernière en date est celle du bicentenaire en 1997, où un culte télévisé a été retransmis sur France 2.

Le temple est inscrit à l'Inventaire des monuments historiques à la date du 16 octobre 1986.

Sources :

1797-1997 – Bicentenaire du temple de Bolbec (« Histoire du temple de Bolbec » par Raymond Bernard suivi de « Un petit orgue et de grandes histoires » par Catherine Sénécal).

Zoom sur Raphaël Grieu

Raphaël Grieu est depuis dix mois maintenant conseiller délégué à la propreté, aux petits travaux, à la voirie, à la circulation et au stationnement. « *Notre but, c'est l'intérêt général. Il n'y a pas de cas par cas et tout le monde est traité sur le même pied d'égalité* », annonce-t-il. Parmi ses projets : l'aménagement de la rue Louis Debré avec l'installation d'un plateau surélevé pour améliorer la sécurité des enfants qui se rendent à l'école, un aménagement de la chaussée de la route de Mirville pour inciter les conducteurs à ralentir à l'approche du rond-point. La propreté est également au cœur des réflexions : « *On essaye d'amplifier les opérations coup de propre, d'assurer une rotation des équipes dans toute la ville et pas uniquement dans le centre.* »

Pour être le plus efficace possible, Raphaël Grieu n'hésite pas à se rendre sur le terrain et à rencontrer les habitants. Lors de ses permanences, il est à l'écoute des besoins : circulation, voirie, propreté, petits travaux... « *Je reçois*



tout le monde mais je ne fais pas de promesse dans le vent. Il y a des choses qu'on peut mettre en place et d'autres pas. L'échange avec la population est très intéressant car il amène des idées en plus des remontées d'informations. »

Permanence de Raphaël Grieu :
le lundi de 17 h à 19 h 30 sur
rendez-vous auprès des services
techniques au 02 32 84 51 51.

Du stationnement en centre ville.

La municipalité procède, rue Thiers, à la démolition des locaux de l'ancien cabinet de Kinésithérapie.

A terme ces travaux d'un montant de 136 000 €, visent à la création de 20 places de stationnement, dont 12 en zone bleue, ainsi qu'une place pour personne à mobilité réduite (PMR) et 5 dédiées aux 2 roues.

Ce parking vient s'ajouter à d'autres réalisations récentes en centre ville (celui de la rue Thiers prolongée qui compte 14 places dont 2 en stationnement minutes) mais aussi de celui de la rue des Martyrs de la

Résistance qui en propose 48 à proximité du marché. Autre lieu, 48 places, dont 1 pour PMR, vont être créées sur le nouveau parking de la maison du lien social à Fontaine Martel. Aujourd'hui, la ville compte 24 parkings gratuits, et pas moins de 977 places de stationnement dont 33 en PMR. A cela s'ajoute le parking du temple qui compte 120 places en locatif. Pour connaître l'ensemble du stationnement sur la commune, rendez-vous sur le site de la ville à la rubrique « stationnement ».

Ouverture d'un commerce rue piétonne

Bienvenue à Marie-Hélène Liaudet, la gérante du magasin *Mil et Une Idées*, qui vient d'ouvrir au 27, rue de la République.

Dès la porte franchie, vous découvrirez une profusion d'accessoires de mode : bijoux, foulards, sacs, pochettes..., qui raviront les plus jeunes filles, mais aussi les moins jeunes, puisque, selon la commerçante, les grands-parents apprécient la diversité des produits proposés à un prix modique qui varie pour l'essentiel de 0,80 € à 25 €.

C'est justement ce qui fait la force de ce commerce de proximité, une large gamme d'articles fantaisie accessibles à toutes les bourses. D'ailleurs, l'engouement de ces premières semaines d'ouverture confirme l'étude de marché qui plaçait Bolbec comme une bonne alternative au Havre, première ville de la région à proposer ce genre de commerce.

Mil et Une Idées, c'est à découvrir du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

Fermé le mardi et le dimanche.

Tél. : 02 35 38 02 51

Caux Seine développement à votre service

« Vous souhaitez créer votre entreprise ou développer une activité industrielle, tertiaire ou artisanale ? L'agence de développement économique "Caux Seine développement" vous aidera gratuitement dans vos démarches et contribuera à trouver votre futur terrain ou local pour exercer votre activité dans les meilleures conditions possible.

Si vous souhaitez davantage de renseignements ou si vous voulez prendre contact avec les chargés de mission de l'agence, consultez le site Web www.cauxseinedeveloppement.com.

**Caux Seine développement
Maison des entreprises – 16 bis,
avenue Foch – 76210 BOLBEC –
02 32 84 40 32**

Un nouveau dispositif d'investissement locatif



À cette occasion, vous sera présenté le projet immobilier de centre-ville « les Terrasses du parc ».

À l'occasion de la redéfinition du zonage relatif aux aides à l'investissement locatif, la Communauté de communes a plaidé pour un changement de zone, afin que soit reconnue la priorité du territoire Caux Vallée de Seine à construire du logement locatif, public ou privé. Ce changement peut sembler mineur, mais il a de nombreuses conséquences pour les ménages désireux d'acheter leur logement

ou sur les investisseurs qui souhaitent construire. Ainsi, ce dispositif permet de bénéficier, suivant des contreparties, d'une réduction d'impôt sur le revenu pour l'acquisition ou la construction d'un logement neuf. C'est pour vous présenter dans le détail ces nouvelles dispositions que la municipalité vous invite à une réunion d'information le samedi 24 janvier à 10 h 30 à l'Hôtel de ville - salle des mariages

Accélération de l'opération de ravalement de façade obligatoire

Suite au succès de la 1^{re} opération de ravalement dans l'hypercentre (place de Gaulle, rue de la République, place Desgenétais et alentour), la municipalité a lancé depuis deux ans une 2^e opération de grande ampleur, sur les axes d'entrée principaux de la Ville. L'objectif est de poursuivre le processus lancé visant à améliorer l'image de la ville, le cadre de vie des habitants, redynamiser le centre-ville en valorisant ses commerces et son patrimoine... Plus de 300 immeubles sont ainsi concer-

nés par cette obligation, répartis en 3 périmètres avec des phases de réalisation différentes :

- **1^{er} secteur** : rues Thiers et Gambetta,
- **2^e secteur** : rue Guillet,
- **3^e secteur** : rue Coty et alentour + rue Étoupee.

En mars 2012, l'opération a ainsi démarré sur 115 immeubles situés rues Thiers et Gambetta, où depuis beaucoup de façades ont été ravalées ou sont en cours de travaux. Dernièrement, les pro-

priétaires concernés n'ayant pas encore répondu à l'obligation ont été sommés par la Ville d'exécuter leurs travaux d'ici à novembre 2015. Depuis, l'opération a également été lancée sur la rue Guillet en octobre 2013 et dernièrement en novembre 2014 sur le secteur Coty. Les propriétaires de ces rues ont donc été invités à effectuer les démarches nécessaires auprès de Page9, bureau d'études mandaté par la Ville pour mener à bien ce dispositif.

Tél. 02 35 38 28 71

Prise en charge des animaux errants blessés

La Communauté de communes s'est conventionnée avec un cabinet vétérinaire afin de résoudre le problème de prise en charge des frais de vétérinaire des animaux errants blessés trouvés sur le territoire de la CVS. Désormais,

si vous êtes amené à trouver un animal errant blessé sur la commune ou sur une commune de la Communauté de communes Caux Vallée de Seine, vous êtes invité à prendre contact avec le service de police municipale

intercommunale (avenue Victor Hugo – 76330 Notre-Dame-de-Gravenchon – 02 35 38 81 81). Un agent vous remettra un bon de prise en charge et vous pourrez ensuite amener l'animal au cabinet vétérinaire compétent. Pour information, si le propriétaire venait à être retrouvé, les dépenses engagées lui seraient refacturées.

Coordonnées du cabinet :
En semaine

Cabinet vétérinaire Delavigne
3, rue Henri Dunant
76330 Notre-Dame-de-Gravenchon
Tél. : 02 35 31 48 89

Le week-end
Véto Cœur de Caux
342, rue du Parc
76640 Fauville-en-Caux
Tél. : 02 35 96 73 22



Recensement de la population en 2015

En 2015, la campagne de recensement se déroulera du 16 janvier 2015 au 15 février 2015. 8 % des logements de la commune ont été tirés au sort et seront donc recensés. Ainsi donc, si vous faites partie de l'échantillon tiré au sort, vous recevrez la visite d'un des 4 agents recenseurs désignés par le Maire. Celui-là sera muni d'une carte officielle tricolore avec photographie et est tenu au secret professionnel. Il vous remettra alors les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Il pourra vous aider à les remplir, et il conviendra de lui restituer les documents remplis et signés. A noter que cette année, les formulaires pourront être remplis par internet. Nous vous remercions par avance de leur réserver un bon accueil.

Les agents recenseurs :

Angélique Pierre – Nelly Blanchemain – Isabelle Delamare – Dominique Soyer.

A noter :

Au 1^{er} janvier 2015, la dernière mise à jour, réalisée par l'INSEE, fait apparaître une inversion de la courbe pour la deuxième année consécutive avec une légère augmentation du nombre d'habitants. Bolbec compte désormais 11877 habitants.

Présentation élections départementales

Les élections départementales françaises de 2015 auront lieu les 22 et 29 mars 2015 afin de renouveler l'intégralité des conseils départementaux. À compter de ce scrutin, les « élections départementales » et les « conseils départementaux » remplacent les « élections cantonales » et les « conseils généraux ». Le mode de scrutin est également modifié, passant à un renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal (binôme femme-homme) majoritaire pour un mandat de 6 ans (au lieu d'un renouvellement par moitié tous les 3 ans). De la même façon, un redécoupage des cantons a été effectué divisant par deux le nombre de cantons, qui n'avait jamais fait l'objet d'une refonte générale. Environ 60 % des cantons n'ont jamais été modifiés depuis la Révolution. L'idée étant de permettre à l'institution départementale d'être en phase avec le monde actuel au triple plan de la parité, de la proximité et de l'égalité. Désormais, Lillebonne est « rattachée » à Bolbec



et Notre-Dame-de-Gravenchon devient un nouveau bureau centralisateur. Désormais les cantons sont beaucoup plus équilibrés en termes de population. Avec ce découpage, la moyenne s'établit à 35 726 habitants par canton avec « *des possibilités de variations comprises entre 28 581 (- 20 %) et 42 871 (+ 20 %) habitants* ». L'écart de population est dorénavant de 1,47 (contre 1 à 8 auparavant) entre le plus petit et le plus grand canton.

Votre nouvel agenda

Comme chaque année, la Municipalité vous offre son agenda. Dans un format moins large que les années précédentes, cette nouvelle édition vous permettra de retrouver de nombreuses informations sur notre ville, utiles au quotidien, ainsi que les dates des principales manifestations qui vont rythmer cette nouvelle année. Il est distribué dans les boîtes aux lettres de la ville mais est aussi disponible en mairie et dans de nombreux lieux publics de la commune.



Salon de l'apprentissage et de l'alternance de Rouen

Deux journées pour comprendre les tenants et les aboutissants des études en alternance. Ce salon thématique vous fera découvrir les filières de formations en alternance accessibles dans votre région et comprendre le fonctionnement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Tous les spécialistes de cette formule vous y attendent pour vous informer sur les atouts et sur les tenants et les aboutissants de ce mode de formation : CFA, lycées, universités, écoles spécialisées, institutions, entreprises... Il existe en effet un grand nombre de filières, du CAP au bac + 5 et dans de très nombreux secteurs d'activité. Aussi, pour faire le point et opter pour celle qui vous convient

le mieux, rencontrez ces spécialistes et posez-leur toutes vos questions. Vous pourrez, aussi, assister à des conférences. Celles-ci mobilisent des professionnels et des directeurs d'établissement qui répondront à toutes vos questions. Les thèmes abordés vous permettront d'obtenir

des éléments de réflexion ainsi que des informations sur les formations (qualifiantes ou diplômantes), sur les métiers qui recrutent et sur les secteurs porteurs. Les 27 et 28 mars de 10 h à 18 h.

Chambre de commerce, Palais des Consuls, 7, quai de la Bourse



La Ville obtient l'agrément « centre social » pour ses équipements de ville

Qu'est-ce qu'un centre social ?

Un centre social est un lieu de vie, d'écoute, d'animation, d'activités, de services, d'apprentissages et d'initiatives pour les habitants. Ouvert à tous, il a pour mission de

créer du lien social et de contribuer au « mieux vivre ensemble » dans son quartier, dans sa ville.

Une condition majeure : la participation des habitants

C'est à partir de l'expression du besoin des habitants, de leur « envie de faire » et de « faire ensemble » que se mettent en place des actions et des services, en concertation avec les différents partenaires du quartier.

Qui rencontrerez-vous au centre social ?

Des habitants : à l'accueil pour se renseigner, autour d'un café pour

échanger... ou en train de participer à une activité collective... ou des ateliers de couture, d'informatique, dans le cadre d'une réunion... ou en train de préparer la prochaine activité festive... et bien sûr les agents du service du lien social que vous rencontrerez toute l'année, mais aussi des professionnels dans le cadre des nombreux partenariats que la Ville peut réaliser.

Pour en savoir plus, vous pouvez participer à la réunion d'information qui aura lieu le lundi 26 janvier à 18 h à l'équipement de ville du Champ des Oiseaux.



Lucie Champarnaud, 107 ans

Elle est née en 1907, la même année que Tino Rossi, Hergé, Katharine Hepburn, John Wayne, Paul-Émile Victor ou encore Jacques Tati ; a connu la Belle Époque, la Première et la Seconde Guerre mondiale, les débuts de l'automobile, les lavoirs, seize présidents de la République dont Raymond Poincaré, Paul Doumer ou René Coty... À 107 ans, Lucie Champarnaud, une des doyennes de Haute-Normandie, coule des jours paisibles à l'hôpital Fauquet de Bolbec. *« Elle a toujours un fort caractère, décrit Ginette Bougon, une amie et ancienne voisine qui la connaît depuis plus de soixante ans. Elle était amie avec ma mère, alors maintenant je viens lui rendre visite régulièrement. »*

Institutrice à Goderville à l'école des garçons où travaillait également son mari, Lucie Champarnaud était aussi professeur de dessin et de peinture : *« Mes frères l'ont eue comme institutrice et étaient très contents. Elle était toujours agréable. »* Lucie Champarnaud est toujours férue d'histoire et de voyages : *« Maintenant, elle est un peu moins bavarde mais il n'y a pas longtemps encore elle parlait de ses voyages en Italie, où elle allait souvent. Elle adorait Venise et Florence. »* Ginette Bougon se souvient aussi d'une femme aimant la nature : *« Elle photographiait même les meules de foin ! »,* sourit-elle.

Née au Havre de parents creusois, Lucie Champarnaud fit ses



études à Rouen avant d'être nommée à Lillebonne où elle rencontre son mari. Le couple enseigne ensuite à Goderville et s'installe dans une maison non loin de là, à Bretteville-du-Grand-Caux, au lieu-dit du Chat Endormi : *« Quitter sa maison pour entrer en maison de retraite a été le plus difficile pour elle »,* se souvient Ginette Bougon.

En 1962, l'institutrice prend sa retraite ; c'était il y a 52 ans : *« Elle aura passé plus de temps en retraite que dans la vie active ! »,* se surprend à constater son amie. Aujourd'hui, Lucie Champarnaud profite tranquillement de sa famille qui lui rend visite, ses deux fils, deux petites-filles, deux arrière-petites-filles et deux arrière-arrière-petits-fils...

Si on sortait

Historiquement, la Ville a toujours présenté une riche programmation en direction de son jeune public. Ce n'est pas cette nouvelle saison qui démentira ce fait. Avec pas moins de 3 spectacles variés : danse, musique et théâtre, la municipalité offre des représentations de choix à consommer, sans modération, en famille.

Danse

Vassilissa

Mercredi 4 février 15 h Val-aux-Grès – Centre culturel

Par la C^{ie} Étant Donnée – Tarif unique (spectacle jeune public) : 6 € – Dès 3 ans – Durée : 30 min
Site Internet : www.etantdonne.fr

Le spectacle *Vassilissa* est inspiré d'un conte populaire russe qui nous offre un voyage dans ses steppes, sa toundra, et poursuit sa vocation initiatique. Vassilissa

est victime d'une injustice sans nom, sa mère avant de mourir ne lui laisse qu'une poupée pour l'accompagner. Avec celle-ci, elle va traverser la solitude, rencontrer l'ogresse Baba Yaga et réaliser l'impossible afin d'être libre. L'histoire de Vassilissa est sombre mais elle révèle la lumière qu'un enfant peut apporter au cours des choses, en croyant dur comme fer que sa poupée détient le pouvoir d'affronter Baba Yaga.



Théâtre

Joséphine (les Enfants punis)



Une histoire où les grands et les petits ne sont pas toujours ceux qu'on croit. Au fond du placard des enfants punis, il y a un secret. Joséphine a encore fait une énorme bêtise, une bêtise à dégâts collatéraux. Ses parents, excédés, l'envoient chez une vieille tante et son horrible mari pour purger la pire des punitions. Mais sous l'escalier de la maison, Joséphine, qui fourre son nez partout, découvre un placard. Un placard dont la porte ouvre sur un secret...

Un spectacle déluré pour tout public à partir de six ans. Portée par une comédienne seule, dans un rapport intime avec les spectateurs, cette forme minimaliste est aussi un travail sur la confiance.

Mercredi 18 mars 15 h Val-aux-Grès – Centre culturel

Musiques urbaines

Panique au Bois Béton

Mercredi 25 février 15h Val-aux-Grès
Centre culturel

Par la C^{ie} du Couteau Suisse
Dès 5 ans – Durée : 50 minutes

Monkey B chemine habituellement les rues avec « Pull-Over », son chat. Mais ce soir, il le perd dans la ville, l'animal étant parti dans le dernier bus pour « le Bois Béton », une cité en bordure de ville victime de tous les préjugés. Il y rencontre « la Bricole », qui tentera de l'aider à retrouver le félin dans un immeuble peuplé de personnages hauts en couleur !



Si on sortait



Tous des malades !

Juste avant l'arrivée d'une tempête apocalyptique, une pharmacie de province réunit un pharmacien beau parleur et sa préparatrice crédule, une commerciale dont les dents rayent le plancher et un inconnu dont les cornes touchent le plafond, un séduisant curé qui rappe et une classieuse belle-mère qui dérape. Tout le monde se croit à l'abri dans cette boutique ultra-sécurisée car personne ne sait que le vrai cyclone est à l'intérieur et répond au doux nom de... Marie-Louise.

Samedi 24 janvier 2015 20 h 30 Val-aux-Grès – Centre culturel

Tarifs – plein : 30 €, réduit : 28 €

Danse contemporaine

Carte blanche à Raphaëlle Delaunay

Que reste-t-il chez le danseur de tout le travail accompli auprès des chorégraphes ? Ce que danse Raphaëlle, c'est peut-être tout simplement la marge de liberté qu'elle a conquise pour elle-même, envers et contre tout/tous. Avec générosité, pudeur et sincérité, l'air de ne pas y toucher, Raphaëlle Delaunay mêle son expérience intime à la grande histoire de la danse et nous bouleverse par sa présence fragile et inébranlable.

Ginger Jive

L'histoire de la diaspora noire est certes douloureuse, mais elle trouve dans le jazz et le swing une voix d'expression joyeuse et entraînante. Dans *Bitter Sugar*, Raphaëlle Delaunay et Asha Thomas forment un duo élégant et cocasse sur des standards revisités par Pierre Boscheron. Les Nicholas Brothers au féminin en quelque sorte. Elles réinventent les danses swing avec toute la distance que leur donne leur expérience au sein des plus grandes compa-

gnies de danse classique, moderne et contemporaine (Opéra de Paris, Alvin Ailey, Pina Bausch...).

Vendredi 13 février 20 h 30 Val-aux-Grès

Centre culturel

Tarifs – plein : 13 €, réduit : 11 €

Par la C^{ie} Traces Debout !



Concert Asso6sons

Une soirée 100 % rock havras avec The Gift et Forehead

The Gift, c'est une musique intense, énergique, rageuse et saturée pour des textes au pessimisme de rigueur. The Gift aime le rock dans tous ses états : Ramones, Joy Division, The Cure, Bauhaus. Depuis sa formation en 1996, Forehead distille sa musique, un rock personnel teinté de punk rock et de noise pour un mélange survitaminé !

Vendredi 16 janvier 2015 – 21 h – 5 €

Val-aux-Grès Centre culturel – Bolbec

L'impossible oubli.

SACHSENHAUSEN un camp de concentration modèle près de BERLIN (1936 – 1945)



2015 est marqué par le 70^e anniversaire de la libération des camps de concentration nazis. En cette année de commémoration, Christiane GIFFARD fille de fusillé et membre de « l'amicale des anciens déportés d'Oranienburg-Sachsenhausen et ses kommandos, de leurs familles et de leurs amis », ainsi que Claudine Morvan, universitaire et petite fille de fusillé, membre du bureau de l'amicale, proposent une exposition qui développe 3 grands thèmes :

- Le camp de concentration Sachsenhausen, un camp modèle dans le système concentrationnaire nazi,
- La vie quotidienne dans le camp de Sachsenhausen,
- Les transports et évacuations sur les routes de la mort

À partir d'une quinzaine de panneaux, mais aussi d'objets d'époque et de la maquette du camp et de ses annexes, l'exposition permet, à partir du camp de Sachsenhausen, de comprendre ce que fut le calvaire des deux cent mille Français déportés dans les camps nazis. Leur supplice commença dès leur arrestation en France avec les brigades, les tortures, l'isolement, les otages fusillés au petit matin. Puis ce fut pour la plupart d'entre eux « le grand voyage » entassés dans des wagons à bestiaux. Ces hommes et ces femmes qui vécurent l'horreur, connurent aussi dans l'adversité l'épanouissement des meilleures valeurs humaines. Si l'effroyable tragédie engendrée par le nazisme démontre que l'homme peut retomber au niveau de la bête, elle prouve aussi qu'il ne faut pas désespérer de lui. C'est le sens de cette exposition : Inlassablement raconter l'Histoire aux nouvelles générations, car oublier ce serait faillir à notre devoir de mémoire envers ces Hommes. Ce serait trahir le serment qu'ils ont

Quatuors viennois

Par l'Opéra de Rouen Haute-Normandie

Forme la plus achevée de la musique de chambre, le quatuor à cordes a souvent permis aux compositeurs de donner le meilleur de leur inspiration. Avec ce programme, les musiciens nous proposent trois chefs-d'œuvre de la musique savante. La partition de Mozart conclut le cycle des six quatuors dédiés à Joseph Haydn. Avec *Rosamunde*, Franz Schubert se place sur un pied d'égalité avec Beethoven et donne le coup d'envoi d'un siècle de musique romantique.

Tarifs – plein : 11 €, réduit : 9 €
Samedi 28 mars 20 h 30
Val-aux-Grès – Centre culturel

fait au jour de leur libération : PLUS JAMAIS ÇA. Exposition visible du 7 au 14 avril. Centre culturel le Val-aux-Grès
Pour plus de renseignements :
www.campsachsenhausen.org –
[facebook.com/campsachsenhausen](https://www.facebook.com/campsachsenhausen)
Mémorial aux victimes dans la station Z

À la découverte des métiers d'art

Les Journées européennes des métiers d'art (JEMA) mettent en relief la diversité et le dynamisme. Cette nouvelle édition invite à découvrir des savoir-faire d'excellence.

Une occasion de montrer, notamment, aux plus jeunes les débouchés offerts par ces très nombreux

métiers de l'art. Des métiers qui participent à **l'attractivité et au développement économique des territoires**. Ils répondent à une réelle demande du marché, en pratiquant une **production locale, de proximité et sur mesure**. Ils disposent ainsi d'un important potentiel à la création d'emplois. Au

niveau local, les ateliers du Textile et Tout Terre situés rue Auguste Desgenétais vous ouvrent leurs portes lors des Journées européennes des métiers d'art : **27, 28 et 29 mars 2015.**



Expositions

Tout au long de la saison culturelle, la municipalité vous propose un choix éclectique d'expositions au travers d'univers artistiques différents. Ces œuvres sont exposées au Val-aux-Grès, le château, sur un espace de 150 m². Horaires d'ouverture : mercredi, samedi et dimanche de 15 h à 18 h et le vendredi de 17 h à 19 h. Entrée libre et gratuite.

Jean-Louis Le Moal



Du 18 janvier au 1^{er} février
Vernissage samedi 17 janvier
à 18 h 30

« *Terres d'impressions fortes où l'on ne peut rester insensible devant tant de caractères, de charme, si provocante, si attachante, si attirante à la fois. Autant de réflexions qui mènent à l'expression graphique. Contourner le hasard, décider, chaque trait, chaque tache de couleur a sa place dans l'œuvre. La spontanéité du geste interdit l'hésitation, évite le détournement du trait de sa direction initiale...* »

Nomade

Du 8 février au 1^{er} mars
Vernissage samedi 7 février
à 18 h 30

Frontières, systèmes de communication, nouvelles technologies, globalisation, voyage, itinérance, mouvement, exploration, migration,

exode, territoire, distance, espace, durée, temporalité, virtualité, communauté, exploration : des champs d'action et de réflexion multiples en perpétuelle évolution. Un mode de vie et de pensée ancestral pour certains, nouveau pour d'autres. La création artistique n'y échappe naturellement pas. Le collectif artistique Entre autre(s) croise et confronte le regard de ses artistes.

Samuel Lemonnier

Du 15 mars au 1^{er} avril
Vernissage samedi 14 mars
à 18 h 30

Abscisse, abscons, absence, absent, absentant, absenter, absenté, absentéisme, absentéiste, absidal, abside, absidiole, absinthe, absinthisme, absolu, absolument, absolution, absolutisme, absolutiste, absolutoire, absolvant, absorbant, absorber, absorbeur, absorbé, absorption, absorptivité, absoudre, absout, abstenant, abstenir, abstention, abstentionnisme, abstentionniste, abstenu, abstergeant, abstème, abstinence, abstinent, abstracteur, abstraction, abstractionnisme, abstraire, abstrait, abstraitement, abstrayant, abstrus, absurde, absurdité.



47^e Salon d'art photographique du Photo Club de Bolbec



Du 19 avril au 3 mai
Vernissage samedi 18 avril
à 18 h 30

Cette année, le Photo Club de Bolbec invite Laetitia Guichard, jeune photographe vivant à Paris. Passionnée, depuis deux ans l'artiste s'attache à chercher le regard des êtres pour essayer de les préserver. Beaucoup de ses photos ont été faites en Bretagne, qu'il s'agisse de paysages au crépuscule ou d'animaux bien éveillés. Elle voit la photo comme un moyen d'expression, une manière de matérialiser ce que l'on ne peut saisir, le temps et ses effets sur l'homme, l'animal et la nature. Elle voyage quand cela est possible pour aborder différents thèmes, la nature est son sujet de prédilection, mais elle se laisse parfois happer par des sujets de rue, des regards ou des gestes furtifs. Un jeune talent à découvrir d'urgence. Horaires d'ouverture : samedi, dimanche, lundi et mercredi de 14 h 30 à 18 h 30.

Mohamed Bachir, entraîneur de football

Un nouveau coach pour l'USB



L'Union sportive de Bolbec (USB), l'unique club de football de la ville depuis 2012 et la fusion du Bolbec Athletic Club (BAC) avec l'Association sportive de la jeunesse de Fontaine-Martel (ASJFMB), est entrée dans une nouvelle phase de son histoire. Depuis le mois de juin, c'est Mohamed Bachir qui occupe la fonction d'entraîneur. À seulement 31 ans, cet ancien footballeur professionnel qui a joué à Gueugnon et au HAC s'est fixé la tâche de faire remonter le club en division d'honneur, « dans les deux ans », précise-t-il. Pour ce faire, il a déjà commencé à mettre en place son projet selon des règles précises : « Accueillir tout le monde selon un programme éducatif fédéral ; l'objectif est de trans-

mettre à travers le sport des valeurs et arriver à ce que les jeunes s'identifient au club et à la ville. Privilégier la qualité de l'apprentissage avec un éducateur formé par équipe qui sache adapter sa pédagogie à l'âge des pratiquants. Enfin, développer le parcours d'excellence sportive ; l'idée est d'avoir aussi des jeunes de niveau technique national – car c'est eux la relève – et de développer les contacts avec les grands clubs. » Le club compte aujourd'hui 230 licenciés dont 12 filles : « On a réussi à obtenir le label féminin », se félicite le nouvel entraîneur. Les entraînements ont lieu au stade Tetlow et à Fontaine-Martel. « Nous avons un bel équipement, de bons éducateurs, un bon potentiel sur pas mal de

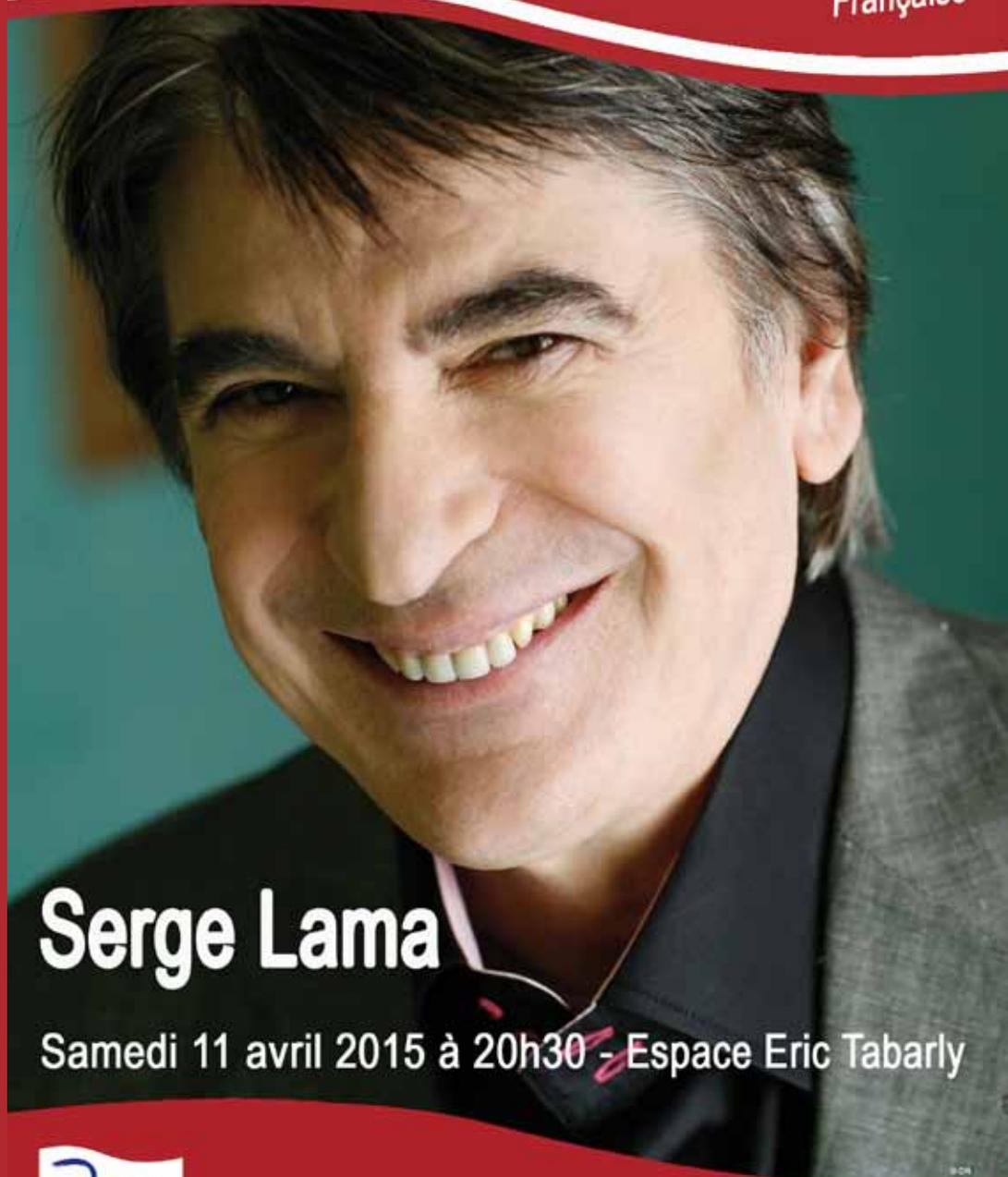
joueurs et des bénévoles qui font un travail extraordinaire, se réjouit Mohamed Bachir. Donc je ne m'inquiète pas pour la suite, il faut continuer à bosser. »

Mohamed Bachir peut aussi compter sur son expérience dans le milieu. Havrais, il a notamment entraîné l'équipe des Neiges avant de se voir proposer le club bolbécais. Une expérience qui lui a appris l'importance d'une bonne organisation. Dans son bureau, onze classeurs contiennent la mémoire de chaque entraînement. Sur le terrain, discipline et respect des règles sont également de rigueur. Mais ce que Mohamed Bachir défend avant tout se résume en deux mots : les qualités humaines.

Événement

BOLBEC

Chanson
Française



Serge Lama

Samedi 11 avril 2015 à 20h30 - Espace Eric Tabarly



02 35 31 07 13
serviceculturel@ville-bolbec.fr
[facebook.com/centreculturel.bolbec](https://www.facebook.com/centreculturel.bolbec)
www.ville-bolbec.fr

Licence d'entreprise de spectacles de 1^{re} catégorie n°1-1042618
et de 2^{me} catégorie n°2-1042622

